

Fédération Française
de la Montagne et de
l'Escalade
8-10, quai de la
Marne 75019 PARIS
Tel. : 01.40.18.76.61

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

**TECHNICIEN DES EQUIPEMENTS ESCALADE
Option ouverture et maintenance sur SAE**

Formation CQP TEE option ouverture et maintenance sur SAE

Le CQP TEE est une certification professionnelle délivrée par la branche sport. L'organisation de la formation est déléguée à la Fédération. Il a pour objectif d'assurer les prestations d'ouverture d'itinéraires en escalade et de maintenance de premier niveau des SAE.

La formation a une durée totale de 260h dont 120h en centre de formation et 140h en structure sous tutorat.

Le titulaire du CQP TEE option ouverture et maintenance sur SAE est capable de :

- travailler en hauteur : évoluer sur corde fixe, porter secours à un autre ouvrier, adapter les techniques utilisées en fonction des supports et des situations
- conduire une nacelle élévatrice en situation d'ouverture et de maintenance
- assurer la maintenance de premier niveau des SAE
- ouvrir des itinéraires adaptés à un cahier des charges en bloc et en voie

L'organisme de formation : FFME

Renseignements – Inscriptions

Emmanuel Scicluna Tél : 01 40 18 76 61
Courriel : formation-pro@ffme.fr

Lieux de déroulement de la formation :

Formation pratique : SAE de bloc et de difficulté de Nantes et ses alentours

Formation théorique : Maison des Sports de Nantes

La formation : les modalités

Les prérequis pour entrer en formation :

Être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence
Être âgé de 18 ans à la date du début de la formation en centre
Présenter un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois
Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade, au travail en hauteur et à la conduite de nacelle, de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier
Présenter une attestation de réussite au test technique justifiant d'un niveau de pratique. L'attestation est délivrée par la FFME. Le test technique consiste en la réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • De deux voies d'un niveau 6b et 6c pour les femmes ; 6c et 7a pour les hommes ; • Et d'un bloc de niveau 6a pour les femmes et 6b pour les hommes.
Fournir une liste de 20 voies les plus difficiles réalisées en tête, d'un minimum 6c réalisées sur au moins 5 sites naturels différents.

Tests techniques :

22 septembre 2020 – date limite d'inscription : 14 septembre 2020. [Fiche d'inscription à envoyer.](#)

Dispense : Passeport rouge escalade délivré après le 1/09/2011.

Date d'entrée en formation : **12 octobre 2020**

5 et 6 octobre 2020 : sélection et positionnement.

2 octobre 2020 : fin des inscriptions à la formation.

30 mars 2021 : fin de la formation.

Durée totale : **260 heures** dont 120 heures en centre de formation et 140 heures en structure d'accueil (des allègements sont possibles en fonction de votre parcours). Voir tableau des dispenses, page 4.

Cout pédagogique : **2640 €**

Matériel : le stagiaire doit être en possession de son matériel d'ouverture à l'entrée en formation. Une liste de matériel est fournie lors des tests techniques.

Financement possible en fonction de votre statut : salarié (via l'employeur), demandeur d'emploi (via mission locale ou pôle emploi ou Région...), sportif de haut niveau (DRJSCS). Une structure d'accueil peut financer tout ou partie du coût pédagogique.

La sélection et le positionnement

Satisfaire à la sélection de l'organisme de formation. Cette sélection vise à :

- Retenir les candidats pouvant réussir la formation,
- Sélectionner les candidats ayant une structure d'accueil et un tuteur,
- Limiter la session à un effectif viable de candidats.

Participer au positionnement qui vise à :

- Informer les candidats de l'organisation de la formation,
- Se prononcer sur d'éventuels allègements de formation,
- Construire un plan individualisé de formation.

Le jury se prononcera suite à l'étude du dossier d'inscription du candidat accompagné d'une lettre de motivation.

Le contenu de la formation

La formation s'organise en 4 blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Travailler en hauteur
- BC2 : Conduire une nacelle élévatrice
- BC3 : Assurer le contrôle et la maintenance d'une SAE et gérer un parc de matériel
- BC4 : Ouvrir des passages en bloc et en voie

Évaluations :

Le candidat certifie les compétences acquises BC par BC :

- BC1 : Épreuve pratique et QCM
- BC2 : Épreuve pratique et écrit sur les connaissances théoriques
- BC3 : Dossier et entretien
- BC4 : Épreuve pratique d'ouverture et entretien

La formation se déroule en alternance :

Les compétences abordées en centre de formation sont mises à l'épreuve du terrain dans une structure d'accueil comme un club, un comité, une salle d'escalade... Le candidat est accompagné dans sa structure par un tuteur.

L'importance du choix de la structure d'accueil :

Les compétences abordées en centre de formation sont réellement développées dans la structure d'accueil. Il est donc important de trouver une structure d'accueil qui permette une grande variété de situations d'ouverture en bloc et en voie.

Les dispenses issues d'autres certifications :

Synthèse des validations issues d'autres certifications				
Brevets ou diplômes	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4
DEJEPS Mention Escalade		Acquis	Acquis	Acquis
UC3 et UC4 du DEJEPS mention Escalade		Acquis	Acquis	Acquis
Attestation de formation conduite de nacelle ou CACES		Acquis		
CQP Cordiste N1 ou Irata N1	Acquis			
Brevet fédéral ouvreur N1 de compétitions				Acquis
Brevet fédéral ouvreur N2 de compétitions				Acquis